

Circuit des censes de Raidmont à Ferrière-La-Grande



Visorando



Trace n° 1548182

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Promenade champêtre qui emprunte beaucoup de chemins et sentiers. Une sortie en campagne tout près de la ville, à parcourir toute l'année.

Durée	2h 55	Difficulté	Facile
Distance	9,84 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	51 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	51 m	Commune	Ferrière-la-Grande (59680)
Point haut	185 m	Région	Avesnois
Point bas	133 m		



Description

Départ du parking de l'ancienne gare.

(D/A) Dirigez-vous vers le passage à niveau et prenez à droite la Rue de l'Industrie. Obliquez à gauche avec la rue et longez le terrain de sport à main droite.

(1) Empruntez la passerelle. Cheminez à gauche en longeant la rivière puis poursuivez Rue de la Cure pour déboucher sur la Place de la République.

(2) Traversez la place et poursuivez sur la Rue du 8 Mai. Devant la Mairie, tournez à droite dans la Rue Roger Salengro puis après environ 250m, traversez et montez sur la gauche la Rue de la Barrière. Passez devant la Maison de Retraite.

(3) Traversez le Chemin Stratégique **avec prudence** et continuez sur le chemin de terre en face. Après 300m, tournez à droite. Point de vue sur la campagne environnante.

(4) À la route, partez à gauche. Suivez un peu plus loin la RD95 en direction de Hautmont, à proximité du Fort du Bourdieu, point culminant de Ferrière-la-Grande et maillon de la ceinture défensive de Maubeuge.

(5) Après le fort, engagez-vous à gauche, sur le sentier à travers champs et, à la fourche, descendez à gauche. Vue sur les Hauts de Ferrière. À l'intersection avec la route macadamisée, au lieu-dit le Champ de Loup, continuez en face sur le sentier.

(6) Empruntez à gauche la RD182. Longez les sapinières, les pâtures où paissent des moutons, passez devant l'ancienne Taverne des Fouées et l'imposante cense de Raidmont.

(7) Au carrefour, traversez **avec prudence** la RD27 et suivez en face le chemin de terre qui vous emmène à Ferrière-la-Petite, à travers le bois et le long de la rivière. Au bout du chemin, prenez à droite, et rejoignez l'ancienne gare.

(8) Poursuivez à gauche sur l'ancienne voie ferrée réhabilitée en Voie Verte. En chemin, la Voie Verte prend l'allure d'un mini-canyon creusé autrefois pour le passage des trains Regagnez le parking de l'ancienne gare **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Parking de l'ancienne gare**
| N 50.256119° / E 3.998454° - alt. 134 m - km 0
- 1 Passerelle**
| N 50.256668° / E 3.995636° - alt. 136 m - km 0.34
- 2 Place de la République**
| N 50.254795° / E 3.992745° - alt. 138 m - km 0.67
- 3 Chemin Stratégique**
| N 50.244831° / E 3.985898° - alt. 176 m - km 2.05
- 4 Route, à gauche**
| N 50.243435° / E 3.977903° - alt. 184 m - km 2.89
- 5 Champ de Loup**
| N 50.243027° / E 3.972158° - alt. 178 m - km 3.31
- 6 Cense de Raidmont**
| N 50.232059° / E 3.990348° - alt. 153 m - km 5.29
- 7 RD27**
| N 50.237816° / E 4.007367° - alt. 157 m - km 6.71
- 8 Voie Verte le long de la - Solre (rivière) - Affluent de la Sambre**
| N 50.23975° / E 4.016894° - alt. 137 m - km 7.47
- D/A Parking de l'ancienne gare**
| N 50.256122° / E 3.998442° - alt. 134 m - km 9.84

Informations pratiques

En hiver, prévoir de bonnes chaussures.

La variante courte permet un retour rapide tout en offrant les paysages des hauts de Ferrière. **Prudence** en traversant les RD95, 27 et 436.

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Suivez le balisage Jaune : (croix jaune = mauvaise direction, flèche à droite = tournez à droite, flèche à gauche = tournez à gauche, trait horizontal = allez tout droit).

Variante courte au (4).

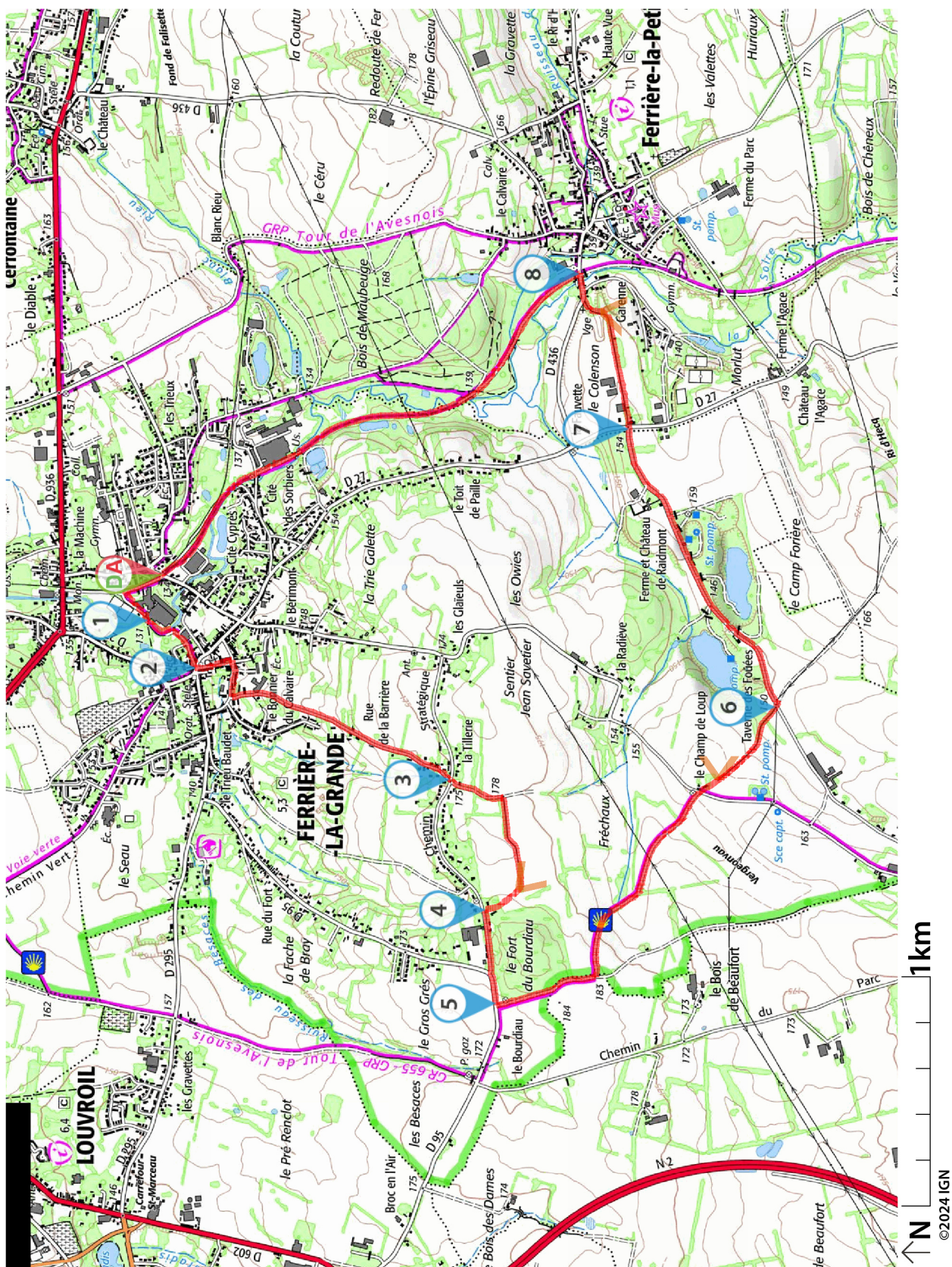
Vous arrivez à la route que vous prenez à droite. Environ 100m plus loin, traversez, descendez quelques mètres et empruntez le Chemin des Quatre Vaches qui redescend à travers champs vers le centre de Ferrière-la-Grande. Le chemin devient la Rue de la Marlière. Au croisement, prenez à droite, la Rue Casimir Fournier. Au pied de la Chapelle Notre-Dame du Bon Vouloir, descendez à droite la Rue Roger Salengro, passez le ruisseau à droite des Besaces et rejoignez la Place de la République. Prenez en face, la Rue de la Cure et retrouvez en sens inverse le chemin du départ jusqu'à l'ancienne gare.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-censes-de-raidmont/>

En savoir plus :

Email : annie.trocin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.